

EURACTIV

LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES, PIERRE ANGULAIRE DE L'EMPLOI DES JEUNES

SPECIAL REPORT | 9 - 19 NOV. 2018
<http://eurac.tv/9POc>

Avec le soutien de



LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES, PIERRE ANGULAIRE DE L'EMPLOI DES JEUNES

SPECIAL REPORT | 9 - 19 NOV. 2018
<http://eurac.tv/9POc>

Les compétences numériques de base sont une condition sine qua non d'accès à l'emploi dans le monde contemporain. Si la génération des « digital natives » a grandi au contact des outils numériques, leurs compétences professionnelles sont souvent insuffisantes en la matière. Et les besoins en formation loin d'être suffisamment pris en compte dans les parcours de formation.

Table des matières

« La compétence numérique
n'est pas innée chez les jeunes »

4

Les compétences numériques
conditionnent l'accès à l'emploi des jeunes

6

La reconnaissance des compétences
numériques, casse-tête pour les employeurs

8



INTERVIEW

« La compétence numérique n'est pas innée chez les jeunes »

Par Cécile Barbière | EURACTIV.fr



Les compétences numériques sont indispensables à la recherche d'un emploi. [shutterstock.com]

Née avec Internet, la génération Y n'a pourtant pas toujours les compétences numériques nécessaires aux emplois de demain. Une lacune à laquelle la formation en ligne peut apporter des réponses.

Muriel Santoro est chargée de projets au pôle éducation, formation professionnelle et emploi, du département capital humain et développement social d'Expertise france.

Les jeunes qui arrivent aujourd'hui sur le marché du travail sont nés avec Internet. Ce sont des « digital natives ». Pourquoi ont-ils tout de même besoin d'être formés aux compétences numériques ?

Les jeunes d'aujourd'hui sont effectivement nés avec Internet. Mais s'ils sont hyper connectés, ils ne sont pas pour autant compétents numériquement. Cette difficulté

à utiliser ces outils numériques peut sembler étonnante. Mais la compétence numérique n'est pas innée, même chez les jeunes. Il y a un véritable besoin de formation, et l'enseignement et les employeurs s'en emparent seulement maintenant. Sur la tranche 15-30 ans, ceux qui sont le plus besoin de formation sont les 20-25 ans, c'est-à-dire ceux qui viennent de

Suite à la page 5

Suite de la page 4

finir leurs études.

Certes les jeunes ont un avantage, car ils connaissent les outils numériques. Mais ils n'en ont pas une utilisation professionnelle. Par exemple, les jeunes passent très peu par les outils proposés par Internet pour rechercher un emploi, même si cela peut sembler surprenant.

Quelles sont ces compétences numériques de base qui font défaut à la jeune génération pour trouver un emploi ?

Les jeunes ont besoin de ces formations, car la numérisation a touché tous les emplois. Les compétences numériques de base nécessaires dans tous les emplois ce n'est pas seulement de savoir utiliser les outils informatiques, mais de le faire de manière avertie, en se protégeant et en protégeant les autres.

Les compétences numériques de base sont par exemple la recherche d'une information sur Internet. Mais il faut aussi savoir la sélectionner, vérifier sa fiabilité, évaluer le risque de plagiat, etc. Il faut aussi savoir protéger ses données personnelles, pour protéger ses traces sur Internet ou la e-réputation de son entreprise. Il faut également savoir utiliser le potentiel créatif d'Internet, savoir collaborer via les outils de réseaux sociaux...

Les jeunes eux-mêmes ne se sentent pas à l'aise avec les compétences numériques, qu'ils résumant souvent au simple fait d'aller sur Internet.

À quel moment un jeune peut-il acquérir ces compétences numériques lors de sa formation initiale ?

Il n'y a guère de modules qui insistent sur les compétences numériques dans l'enseignement secondaire. Cela dépend principalement des filières. Aujourd'hui, les professeurs sont toutefois davantage formés au

numérique. Et comme les compétences numériques sont transversales, tout professeur peut intégrer ces outils dans ses cours. Il y a aussi la plateforme PIX qui permet d'évaluer ses compétences numériques en ligne, c'est un projet très intéressant qui a été fait à la demande des entreprises par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. Cela permet de faire une évaluation de niveau avant de proposer des solutions. PIX a cette ambition d'être une sorte de brevet des compétences numériques.

Comment améliorer l'acquisition de ces compétences numériques chez les jeunes, surtout ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi ?

Les personnes considérées comme les plus employables sont celles qui ont les compétences numériques les plus importantes. Pour les jeunes, l'absence de compétences numériques entraîne la perte collatérale de beaucoup d'autres compétences transversales, telles que l'autonomie ou la capacité à rechercher un emploi, qui dépendent fortement d'Internet. Il y a un besoin de prise de conscience chez les jeunes que les compétences numériques sont une vraie attente de la part des employeurs.

Aujourd'hui, des formations en ligne telles que le programme Compass tentent d'offrir une formation en ligne accessible aux jeunes. Mais nous avons peu de recul sur l'efficacité de ces formations. Il y a un risque évident de cibler les plus favorisés et ainsi d'entretenir la fracture numérique, car l'accessibilité de la formation passe déjà par une certaine maîtrise d'Internet. Pour y remédier, il faut évidemment un accompagnement humain pour amener le jeune sur cette plateforme. Développer des outils numériques ne veut pas dire qu'on supprime l'humain, sinon ça ne fonctionne pas.

Comment fonctionne ce programme

de formation aux compétences numériques Compass ?

La plateforme Compass s'adresse à tous les jeunes en recherche d'emploi. Elle prend la forme d'un parcours professionnel en ligne avec une évaluation du niveau initial, puis le choix d'une filière professionnelle et un emploi correspondant. Ces étapes vont permettre d'identifier une liste de compétences numériques indispensables à acquérir pour postuler à cet emploi et de suivre les leçons en ligne nécessaires.

Aujourd'hui, il s'agit d'un projet pilote de 18 leçons qui se déclinent en 2 niveaux (niveau de base et avancé) qui se déclinent dans 4 pays de l'UE (France, Italie, Irlande, et Roumanie).

Comment les jeunes peuvent ensuite valoriser ces apprentissages auprès des employeurs ?

Nous avons mis en place un système de « badges numériques » qui peuvent être présentés à tout employeur lorsqu'un jeune a finalisé une formation. Ce système n'est pas encore reconnu, mais le projet est en partie financé par la Commission européenne et il est basé sur le cadre de référence de l'UE (Digcomp), qui est en train d'être intégré au CV Europass. Ce cadre donne une certaine légitimité. En outre, l'utilisateur peut aussi compiler des projets réalisés lors de sa formation dans un e-portefolio, et ainsi les présenter à des futurs employeurs.

OPINION

DISCLAIMER: All opinions in this column reflect the views of the author(s), not of EURACTIV.COM Ltd.

Les compétences numériques conditionnent l'accès à l'emploi des jeunes

.....

Par Frédéric Sansier et Hervé Conan



Hervé Conan et Frédéric Sansier d'Expertise France.

Organiser une visioconférence, stocker des documents sur le cloud, trouver des informations fiables sur internet ou protéger ses données... Les compétences numériques sont devenues essentielles sur le marché du travail, notamment pour les jeunes.

Hervé Conan est directeur exécutif

des Opérations d'Expertise France. Frédéric Sansier est directeur du département Capital humain et développement social d'Expertise France.

Aujourd'hui, 90% des emplois requièrent un niveau minimum en compétences numériques alors que 42% des Européens qui n'en possèdent pas sont sans emploi. En effet, au-

delà du développement des métiers du numérique (développeur web, data analystes, etc.), les compétences numériques sont devenues nécessaires dans la quasi-totalité des autres métiers, eux-mêmes en constante évolution.

Suite à la page 7

Suite de la page 6

NUMÉRIQUE, EMPLOYABILITÉ ET CITOYENNETÉ

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, de nouvelles politiques publiques sont mises en place au niveau de l'Union européenne et des États membres pour renforcer les compétences numériques des jeunes, particulièrement touchés par le chômage.

Au-delà d'être un simple outil, le numérique est aujourd'hui vecteur d'inclusion sociale – pour les jeunes en recherche d'emploi, mais aussi, plus largement, pour les populations les plus vulnérables (jeunes, femmes, personnes âgées, migrants).

Dès lors, la maîtrise des outils informatiques doit aller de pair avec la compréhension numérique. Celle-ci contribue à rendre l'apprenant « numériquement compétent », notamment pour ce qui est de la sélection de l'information, de la protection des données personnelles ou encore de l'esprit de collaboration et de création en ligne.

Ces politiques doivent permettre aux jeunes de favoriser leur employabilité, via l'accès aux offres d'emploi en ligne dans le cadre de la recherche d'emploi et le recrutement à proprement parler, mais aussi d'être des consommateurs avertis (e-commerce) et d'apprendre à exercer leurs droits citoyens au travers de l'accès et la bonne utilisation des services publics en ligne – « e-administration »).

UNE PLATEFORME EN LIGNE POUR AMÉLIORER SES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Le projet pilote de plateforme d'apprentissage multilingue en ligne gratuite (Compass) développé par Expertise France et ses partenaires

(Dara Creative, Lai Momo Cooperativa, SIVECO Romania) propose ainsi de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en recherche d'emploi en les formant aux compétences numériques nécessaires attendues par les employeurs.

La plateforme cofinancée par la Commission européenne a été lancée publiquement en mars 2018 lors de la Semaine de l'apprentissage mobile de l'UNESCO à Paris. Elle est actuellement testée en France, en Irlande, en Italie et en Roumanie, dans les 4 langues correspondantes.

Basés sur le cadre européen des compétences numériques (DigComp), les modules d'apprentissage en ligne sont suggérés à l'utilisateur en fonction de son niveau en compétences numériques et de son objectif professionnel. Une fois le parcours d'apprentissage effectué, la plateforme attribue des badges numériques qui attestent du niveau des jeunes apprenants aux futurs employeurs.

Avec ce projet, Expertise France soutient, en tant qu'agence française de coopération technique internationale, la Coalition en faveur des compétences et des emplois numériques adoptée par la Commission européenne en juin 2016 et visant à améliorer les compétences numériques de tous les Européens, tous types de métiers confondus, ainsi que le Plan d'Action en matière d'Éducation numérique de janvier 2018 ayant pour objectif « d'aider le plus grand nombre de personnes à acquérir le socle de compétences nécessaires pour vivre et travailler au XXI^e siècle ».

RÉPLIQUER L'EXPÉRIENCE ?

Aujourd'hui, Compass doit être mise à la disposition de l'ensemble des jeunes Européens afin de faciliter leur employabilité. Ce projet nécessitera de promouvoir l'outil auprès des acteurs des États membres en charge

de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi ainsi qu'auprès de ces jeunes, futurs utilisateurs.

Initialement développé pour répondre à un besoin au sein l'Union européenne, Compass a également vocation à être une source d'inspiration dans d'autres régions du monde dont les économies font face à des défis similaires. En effet, la forte pression démographique et le développement accru du tertiaire qui caractérisent les sociétés émergentes engendrent des besoins importants en matière de formation des jeunes, notamment en compétences numériques de base.

Les outils méthodologiques de Compass, développé en collaboration avec la Division des compétences et de l'employabilité de l'OCDE, sont tout à fait adaptables dans d'autres zones géographiques.

Capitaliser sur les bonnes pratiques européennes et les partager avec des pays partenaires est l'un des principaux objectifs d'Expertise France. Étendre l'utilisation d'un outil tel que Compass à des pays émergents pourrait permettre de favoriser dans ces pays, tout comme dans le nôtre, une meilleure insertion professionnelle des jeunes.

La reconnaissance des compétences numériques, casse-tête pour les employeurs

Par Cécile Barbière | EURACTIV.fr



Selon les données de l'OCDE, 60% des adultes dans les pays membres de l'organisation ont de faibles compétences numériques.

Les compétences numériques font défaut à de nombreux jeunes en recherche d'emploi. De multiples formations et certifications cherchent à combler ces lacunes, au risque parfois de brouiller les pistes.

Sans compétences numériques, point de salut dans le monde du travail : la quasi-totalité des emplois créés aujourd'hui exige un minimum de

connaissance en la matière. Or, les jeunes, paradoxalement, en ont peu, comme l'ont souligné les participants à une conférence organisée par Expertise France le 15 novembre, à Paris.

«Il ne suffit pas d'utiliser une tablette pour maîtriser les compétences numériques», a rappelé Hervé Conan, directeur exécutif des Opérations d'Expertise France.

« En France, le conseil d'orientation de l'emploi est arrivé au constat que plus de la moitié des métiers vont être impactés par la transformation numérique », renchérit Odile Menneteau, directrice de mission au MEDEF.

Les compétences numériques couvrent un large champ de

Suite à la page 9

Suite de la page 8

compétences liées aux usages d'internet, allant de la recherche et du traitement de l'information, à création de contenus, en passant par la maîtrise de ses données personnelles et la gestion des outils de communication du numérique.

Maîtriser cet environnement numérique est fondamental pour l'accès à de nombreux services de base, mais aussi à la recherche d'un emploi. « On demande ces compétences de base pour accéder à un service. Et quand on ne les a pas, on est marginalisé, non seulement sur le marché du travail, mais aussi dans la vie courante », détaille Borhene Chakroun, chef de la section jeunesse à l'UNESCO.

UN NIVEAU DE COMPÉTENCE FAIBLE

Selon les données de l'OCDE, 60% des adultes dans les pays membres de l'organisation ont de faibles compétences numériques. Au niveau européen, les chiffres de la Commission européenne font aussi état de lacunes généralisées. Ainsi, en France, 8% de la population active n'a aucune compétence numérique, 27% un niveau faible, tandis que 33% ont un niveau de base et 29% un niveau supérieur.

Les 16-24 ans s'en sortent légèrement mieux puisque 82% ont des compétences numériques de base ou supérieures. Mais leur génération devra faire face à une demande croissante de la part des employeurs dans un futur proche.

ANALPHABÉTISME NUMÉRIQUE ?

Pour augmenter le niveau moyen en compétences numériques, la question de la formation initiale et continue est centrale. « Comment introduire les compétences numériques dans les programmes

de formation ? Les compétences sur la sécurité sont aujourd'hui par exemple très faiblement traitées dans la formation » explique Borhene Chakroun, qui craint par ailleurs que la généralisation des outils numériques ne crée des inégalités croissantes.

« Aujourd'hui, il y a beaucoup plus de formations pour les compétences spécialisées comme le codage, mais encore peu pour les compétences de base », assure Marieke Vandeweyer, économiste à l'OCDE.

Autre rouage, la formation des formateurs, eux-mêmes souvent en panne de compétences numériques. « Je ne suis pas sûre que les prescripteurs de l'orientation des jeunes soient toujours conscients de ces enjeux-là », ajoute Odile Menneteau, directrice de mission au MEDEF.

DES RÉPONSES MULTIPLES

Pour faire face aux besoins croissants en matière de formation aux outils numériques, les initiatives en Europe se sont multipliées. Le projet Compass mené par Expertise France dans 4 pays européens propose une plateforme gratuite de formation aux compétences numériques nécessaires à certaines professions.

« Dans le cadre de Compass, nous avons dû analyser quelles compétences numériques manquaient aux jeunes et quelles compétences numériques étaient attendues par les employeurs », détaille Muriel Santoro, cheffe de projet Compass chez Expertise France.

En Suède, un programme financé par Google permet de se former aux compétences de base, et délivre un certificat. En France, la Fédération de l'Assurance est en train de faire passer une certification numérique à l'ensemble de ses employés. « Mais une fois cette certification obtenue, comment la rendre transférable par exemple dans le cadre d'un nouvel emploi ? » interroge Odile Menneteau.

De fait, la multiplication des

initiatives rend parfois le paysage difficile à décrypter. « Il y a une multiplication des certifications des compétences numériques. À terme, cela va poser un problème de lisibilité pour les employeurs. C'est d'ailleurs déjà le cas », reconnaît Borhene Chakroun.

La question de l'harmonisation des compétences numériques va rapidement se poser, tant au niveau des employeurs que des organismes de formation. Certes, un cadre européen des compétences numériques pour les citoyens (DigComp) existe déjà, mais il ne dispose pas de la reconnaissance du cadre européen linguistique par exemple.

Et aucun diplôme ne sanctionne la maîtrise de ces compétences, comme il en existe pour les langues vivantes. « Il y a des outils de certifications qui sont en train de se développer. Une certification du type TOEFL pour le numérique sera peut-être une des réponses à apporter, notamment au niveau européen » reconnaît Odile Menneteau.



Pour de plus amples
informations sur les
éditions spéciales
d'**EURACTIV**

Contactez-nous

Aline Robert

Editor-in-Chief France
aline.robert@euractiv.fr
tel. +33 (0)1 75 61 25 03

Amandine Viguié

Responsable Marketing & Événementiel
amandine.viguie@euractiv.fr
tel. +33 (0)1 75 61 25 01